



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales, C. P. 2016 – 1950 Sion 2 – CCP 87-187745-4

Saint Benoît Labre ermite pèlerin (1748-1783)

Extraits du livre de Pierre Doyère

J A B
1950 SION 2

Une vocation singulière

Dans les limites d'un avant-propos, il nous faut dégager, s'il se peut, le visage de **Benoît-Joseph** des caricatures qu'on a données de lui et des réductions de son message. «*La crasse et la vermine.*» ...on n'enferme pas en deux mots un être d'une telle liberté spirituelle !

La mort de Benoît Labre, à Rome, le 16 avril 1783, provoque un «*tremblement de terre spirituel.*» Sur ce point, on lira avec intérêt le biographe le plus récent de Benoît Labre, le P. Joseph Richard, qui établit clairement les événements de 1783, et les remous causés, au siècle suivant, par la béatification (1860) et la canonisation (1881)...

Le retentissement de la sainteté

Le P. Doyère, respectueux des diverses sensibilités de la vie spirituelle, s'exprime ainsi, en 1964... La sainteté de Benoît Labre «*peut offrir bien des enseignements à la spiritualité de notre temps. Mais l'hagiographe doit se garder de les vouloir trop expliciter...*»

* * *

Né le **26 mars 1748** et baptisé dès le lendemain, Benoît-Joseph Labre était le premier-né; mais les frères et sœurs suivront vite. Ses père et mère, Jean-Baptiste Labre et Anne-Barbe Grandsir, auront quinze enfants dont deux seront prêtres.

Le nom de Labre (lèvre) a pu être mérité par un ancêtre à la lèvre supérieure fendue; d'après une tradition locale, cette particularité se serait transmise, d'une manière plus ou moins prononcée, dans la famille et se serait encore remarquée chez Benoît.

A cinq ans, Benoît fréquente les classes d'Amettes, sans y apprendre grand-chose qu'un peu d'alphabet et «*les éléments de la religion*»; dès sept ans et demi, il est le plus souvent à la maison pour aider ses parents. A dix ans, il ne sait pas signer son nom; il n'apprendra à écrire qu'à l'école de Nédon, à une demi-lieue de là, qu'il fréquente entre dix et douze ans.

Sur cette enfance, les témoignages seront encore nombreux au procès informatif ouvert à Boulogne dès 1784; les vieux parents eux-mêmes déposeront. Les anecdotes édifiantes recueillies permettent de deviner l'enfant de conduite facile, pieux et obéissant. Il a ses heures de gaieté limpide, mais, comme mûri par son rôle de petit aîné, demeure le plus souvent grave et pensif. Le désir du ciel et la crainte de l'enfer ne sont pas chez lui des mouvements fugitifs, mais des sentiments profonds. Il aime la prière, la solitude, les privations, redoute la dissipation des jeux bruyants, au point d'éviter le tapage des sorties d'écoles, pour rentrer plus vite, sans camarades, chez lui. Tout donne à penser qu'on pourra le destiner au sacerdoce.

C'étaient alors, le plus souvent, les prêtres, eux-mêmes qui assuraient la première préparation de

ces futurs jeunes clercs; ils les prenaient sous le toit du presbytère pour leur apprendre le latin et les former à la piété sacerdotale. Quelle consolation de les conduire avec persévérance jusqu'à la soutane et de pouvoir, après des années d'attentions, écrire, comme le curé de telle autre paroisse d'Artois, sur son registre de catholique, en face du nom de son élève, cette mention où percent la fierté et la joie d'un *Nunc dimittis* : «*Philosophe, prêt à entrer au séminaire.*»

L'oncle-parrain de Benoît et qui l'a baptisé, François-Joseph Labre, curé d'Erin depuis 1752, ne peut se désintéresser de la naissante vocation et c'est lui qui, à la fin de 1760, l'emmène au presbytère d'Erin, petit village dans la vallée de la Ternoise, à quatre bonnes lieues d'Amettes...

* * *

Sa foi est de celles qui soulèvent les montagnes, sans l'ombre d'aucune présomption; elle croirait trahir en doutant de sa force illimitée : «*Tous les jours, Dieu fait des miracles, et, avec son secours, on peut ce qu'on veut.*» Là est la qualité surnaturelle de sa volonté déjà énergique et tenace, par tempérament de famille, semble-t-il...

Les vertus de cet enfant sont ainsi déjà celles d'un grand solitaire. Elles font que, regardant l'avenir, il n'aspire guère à la vie apostolique dont rêvent pour lui les siens et est attiré au contraire vers la prière exclusive et l'expiation : «*Moine, moine contemplatif, et non pas curé de campagne; je vivrai de l'herbe des champs et de racines, comme les anciens ermites.*» Et, naturellement aussi, c'est la forme la plus mortifiée, la plus intégrale, de cette vie monastique qu'il désire; il fixe son choix sur la Trappe, dont il entend souvent parler au presbytère par un prêtre voisin qui n'y a renoncé qu'à regret et ne tarit pas de détails et d'éloges sur la perfection de discipline due à l'Abbé de Rancé.

L'oncle-parrain doit se rendre à l'évidence de cette vocation. Mais il ne lui appartient pas de décider : rien ne peut être fait sans le consentement des parents. Il envoie donc Benoît à Amettes leur expliquer son intention; c'était au début de 1765. Mais à Amettes aussi, on a entendu parler

des outrances de la Trappe; l'adolescent, qui touchait à ses dix-sept ans, ne peut rien obtenir. Il rentre à Erin, reprend l'étude avec résignation jusqu'à l'été de l'année suivante. A ce moment, une

épidémie de peste se déclare et fait des ravages dans la paroisse. Pendant que Benoît, qui n'a pas la permission d'approcher des malades, leur rend au moins ce service apprécié de s'occuper de leurs bêtes, le curé se dévoue héroïquement auprès des mourants et, atteint lui-même du terrible mal, meurt le 13 septembre 1766, à cinquante-deux ans. Cette expérience du fléau et de la mort n'est pas faite pour contredire la gravité des méditations du jeune homme, plus que jamais tourné vers

la Trappe. Il quitte Erin à la Toussaint, s'étant fait donner sur l'héritage de son oncle les dix volumes du P. Lejeune.

Mais son séjour à Amettes n'est que de quelques semaines, car un autre oncle, demi-frère de sa mère, l'abbé Jacques-Joseph Vincent, vicaire à Conteville, a accepté de lui faire continuer ses études. Il arrive au presbytère de Conteville en décembre 1766 et y coudoie d'autres écoliers, d'humeur parfois peu charitable. Il n'y demeure d'ailleurs que trois ou quatre mois. L'appel intérieur, en effet, est toujours pressant; sur les avis d'un prédicateur, il s'en ouvre, dès le Carême de 1767, à l'abbé Vincent. Celui-ci, attiré jadis vers la vie franciscaine, l'approuve, et l'encourage à renouveler sa démarche auprès de ses parents, mais il lui conseille de renoncer à la Trappe, qui apparaît terrible et lointaine, pour proposer un autre Ordre, tel que les Chartreux, d'un renom farouche, mais dont l'observation, toujours très régulière, aurait de quoi satisfaire ses goûts d'ascèse. Le conseil s'avère efficace et, dans une visite qu'il fait aussitôt à Amettes, Benoît obtient de partir en Chartreuse. Il a à peine dix-neuf ans.

Les Cloîtres

Benoît avait attendu trois ans la permission d'entrer au cloître, et, pendant trois nouvelles années, il cherchera en vain cet asile de solitude et de pénitence. Période douloureuse, faite d'espairs déçus, de tentatives sans lendemain, **d'hésitations, de scrupules, d'entêtement...**

Benoît-Joseph Labre : 1748-1783.

Un jeune paysan de l'Artois est écarté des monastères, puis, "vagabond de Dieu", va en pèlerin de sanctuaire...

Cette mystérieuse épreuve fait apparaître ce qu'il y a de **foncièrement inadaptable dans son tempérament**, auquel **la grâce devra**, par la suite, **forger une forme singulière de sainteté**. Dès après Pâques 1767, Benoît va donc frapper à la porte d'une Chartreuse, celle du Val de Sainte-Aldegonde, à Longuenesse, près de la ville de Saint-Omer et dans ce même diocèse, à quelque huit lieues au nord d'Amettes. La visite tourne court. Cette maison ne se trouvait pas en état de faire vivre un plus grand nombre de religieux et les règlements alors en vigueur interdisant aux communautés de recruter au delà du maximum que pouvait entretenir la donation... et le candidat... trop jeune et manquant d'instruction ...

Il a tout de même un camarade à qui il peut parler sérieusement de vocation religieuse et pénitence : Hidoux, avec qui il retourne, un jour d'été, prier à la Chartreuse du Val de Sainte-Aldegonde, et avec qui il reprend la route de Montreuil au début d'octobre. Et en la fête de saint Bruno, le Prieur de la Chartreuse de Notre-Dame-des-Prés, cette fois plus accueillant, donne l'habit aux deux postulants.

Mais Hidoux sera seul chartreux. Benoît ne peut se plier à un régime qui, à la fois, dérouté son intransigeante austérité, et n'apporte pas à son esprit, tendu par de continuelles angoisses, la diversion nécessaire qu'assurerait peut-être une part plus importante de travaux manuels. Le Prieur le fait reconduire à Amettes au bout de quelques semaines. Cet échec est interprété par le jeune homme comme un indice que sa vraie vocation est celle de ses premiers désirs : la Trappe...

En juin 1769, pour sortir de cette impasse, il part suivre une retraite à Boulogne, et demande conseil. L'évêque même, qui le reçoit paternellement, lui suggère d'essayer de nouveau les Chartreux. Sur la recommandation du Supérieur du Grand Séminaire, le Prieur de Neuville consent à une nouvelle entrée. Benoît fait ses adieux à ses parents, et quitte Amettes, le 12 août 1769, pour ne plus y revenir.

Ce n'est pourtant pas la clôture de Notre-Dame-des-Prés qui le séquestra du monde, car, au bout de six semaines, il doit en sortir, sans même, cette fois, avoir repris l'habit, pour les mêmes raisons qu'en 1767; il en tire la même conclusion que, seule, la Trappe est faite pour lui. De Montreuil, il écrit, le 2 octobre, à ses parents. Lettre étrange où

la dureté des conseils n'altère pas la sincérité de la gratitude et de la soumission filiales :

«Ab iniquitate mea et a peccato meo munda me quoniam iniquitatem meam ego cognosco : ab iniquitate mea et a peccato.

Mon très cher Père et ma très Chère Mère,

Je vous apprend que les chartreux ne m'ont pas jugé propre pour leur état. J'en suis sorti le second jour d'octobre. Je regarde cela comme un ordre de la Providence qui m'appelle à un état plus parfait. Ils m'ont dit que c'était la main de Dieu qui me retirait de chez eux. Je m'achemine donc vers la Trappe, ce lieu que je désire tant et depuis si longtemps. Je vous demande pardon de toutes les désobéissances et de toutes les peines que je vous ai causées. Je vous prie l'un et l'autre de me donner votre bénédiction, afin que le Seigneur m'accompagne. Je prierai le Bon Dieu pour vous tous les jours de ma vie. Surtout ne soyez pas inquiets à mon égard. Quand j'aurais voulu rester dans ce couvent, on ne m'y aurait pas reçu; c'est pourquoi je me réjouis beaucoup de ce que le Tout-Puissant me conduit. Ayez soin de l'instruction de mes frères et sœurs et surtout de mon filleul. Moyennant la grâce de Dieu, je ne vous coûterai plus rien et ne vous ferai plus aucune peine. Je me recommande à vos prières. Je me porte bien et je n'ai pas donné d'argent au domestique. Je ne suis sorti qu'après avoir fréquenté les sacrements. Servons toujours le Bon Dieu, et il ne nous abandonnera pas. Ayez soin de votre salut. Lisez et pratiquez ce qu'enseigne le Père l'Aveugle; c'est un livre qui enseigne le chemin du ciel et sans faire ce qu'il dit, il n'y a pas de salut à espérer. Méditez les peines effroyables de l'Enfer, que l'on y endure une éternité tout entière pour un seul péché mortel qu'on commet si aisément. Efforcez-vous donc d'être du petit nombre des élus. Je vous remercie de toutes les bontés que vous avez eues pour moi et des services que vous m'avez rendus. Le Bon Dieu vous en récompensera. Procurez à mes frères et sœurs la même éducation que vous m'avez donnée, c'est le moyen de les rendre heureux dans le ciel; sans instruction, on ne peut se sauver. Je vous assure que vous êtes déchargés de moi. Je vous ai beaucoup coûté; mais soyez assurés que moyennant la grâce de Dieu, je profiterai de tout ce que vous avez fait pour moi. Ne vous affligez point de ce que je suis

sorti de chez les chartreux; il ne vous est pas permis de résister à la volonté de Dieu qui en a ainsi disposé pour mon plus grand bien et pour mon salut. Je vous prie de faire mes compliments à mes frères et sœurs. Accordez-moi vos bénédictions; je ne vous ferai plus aucune peine. Le Bon Dieu que j'ai reçu avant de sortir, m'assistera et me conduira dans l'entreprise qu'il m'a lui-même inspirée. J'aurai toujours la crainte de Dieu devant les yeux et son amour dans le cœur. J'espère fort d'être reçu à la Trappe. En tout cas, on m'assure que l'Ordre de Sept-Fons n'est pas si rude et qu'on y reçoit plus jeune; mais je serai reçu à la Trappe.

Votre très humble serviteur,

Benoît-Joseph Labre.

A Montreuil, ce 2 octobre 1769.»

Il part donc pour forcer la porte de Soligny. Elle reste implacablement fermée. Alors, puisqu'il a quelque espoir du côté de Sept-Fons, il entreprend, toujours à pied et mendiant, le long trajet de Normandie en Bourgogne. Il parvient au monastère à la fin d'octobre, où il est en effet reçu et prend l'habit le 11 novembre sous le nom de frère Urbain.

Six mois plus tard, le 13 mai 1770, on le transfère à l'infirmerie extérieure, rendu malade par ses peines d'esprit et ses scrupules d'austérité. Il lui faut deux mois de convalescence, avant d'être assez fort pour voyager. Et ce n'est que le 2 juillet qu'il s'éloigne de Sept-Fons, en direction de Rome. On verra plus loin qu'il n'a probablement pas encore complètement renoncé à l'idée d'entrer dans un cloître; mais, en fait, il n'y aura plus, dans la vie de Benoît, d'autre essai de vie religieuse...

Le plus grand obstacle que sa vocation à l'état religieux rencontre est son propre tempérament. Il est incapable de se faire aux conditions d'une vie sociale quelle qu'elle soit. Lorsqu'il s'agit du monde, il peut sembler d'abord que ce soit répugnance au péché, à l'impiété, à la frivolité; mais ses inclinations ne concordent pas davantage avec les usages de milieux vertueux, tels que sa famille ou les cloîtres. C'est que cette irréductibilité vient d'une **position d'esprit** absolue qu'il lui est **impossible d'assouplir. Son intelligence est courte**, sans curiosité et sans culture, sa conscience très simple et très droite, sa volonté tenace, de sorte qu'il porte sur les quelques points

qui retiennent son attention un regard outrancier et définitif. **Comme il est inaccessible au raisonnement d'autrui, ses principes prennent facilement l'apparence d'une idée fixe, presque d'une obsession**, au point que ses maîtres, depuis le curé d'Erin jusqu'aux moines de Montreuil et de Sept-Fons, **en viennent à «craindre pour sa tête.»** Son cas est peut-être de ceux qui se situent sur ces frontières obscures où la sainteté mystique frôle le désordre mental.

Il n'y a pas lieu de s'en scandaliser. C'est une **vue trop humaniste de vouloir que la grâce ne réussisse d'œuvre de qualité que dans des organismes psychiques parfaits**, ou qu'elle perfectionne. **Elle ne demande pas nécessairement** aux sujets qu'elle porte aux sommets de la sainteté, **l'excellence de l'esprit, du jugement, de la sensibilité, ni des nerfs**, comme s'il ne s'agissait pour elle que d'épanouir des qualités naturelles en une fleur de surhumanité. Peu importe même que le poids de divin qu'elle impose à une pauvre nature d'homme en accentue les faiblesses : l'héroïsme du saint n'est pas de les vaincre, il est dans la fidélité de la volonté à se donner tout entière au fardeau...

La route

Ayant quitté Sept-Fons le 2 juillet, Benoît se trouve, le 31 août, à Chieri, petite ville du Piémont, trois lieues à l'est de Turin. Cette première étape nous est connue par une lettre qu'il écrivit à ses parents. Les graphologues ne manqueraient pas de relever parmi les traits saillants de son écriture l'absence totale de majuscule, indice d'une profonde humilité.

Voici cette lettre (dont nous maintenons l'orthographe originale) :

«A M. Hanzembergue, menuisié à Aire-en-Artois, rue des Tanneurs, pour remettre à Jean-Baptiste Labre au village d'Amette.

A Aire pour à Amette en France.

Mon très cher Père et ma très chère Mère,

Vous avez appris que je suis sorti de l'abbaye de Sept-Fons; et vous êtes sans doute en peine de savoir quelle route j'ai pris depuis, et quelle état de vie j'ai envie d'embrasser; c'est pour m'acquitt-

ter de mon devoir, et vous tirer d'inquiétude que je vous écris cette présente, je vous dirai donc que je suis sorti de Sept-Fons, le 2 juillet; j'avais encore la fièvre quand j'en suis parti, et elle m'a quitté au quatrième jour de marche; et j'ai pris le chemin de Rome. Je suis bientôt à présent à moitié chemin...

Il y a en Italie plusieurs monastères, où la vie est fort régulière et fort austère; j'ai dessein d'entrer dans quelqu'uns, et j'espère, de l'Ordre de la Trappe dont l'Abbé a écrit à un Abbé de France, que s'il allait des Français dans son abbaye, qu'il les recevrai parce que il lui manquait des sujets...

Je vais entrer dans un pays où il fait bon pour les voyageurs; il m'a fallu affranchir la lettre pour sortir des Etats du roi de Sardaigne, tant qu'elle fut arrivé en France. Je finis en vous demandant derechef vos bénédictions, et pardon des chagrins que je vous ai occasionnés; fait en la ville de Quiers en Piedmont ce 31 aoust 1770.

*Votre très affectionné fils,
Benoît-Joseph Labre.»*

Ce que Benoît a gardé de l'habit des Trappistes en quittant Sept-Fons, symbolise la persistance de sa vocation à la perfection. Il ne s'agit pas pour lui de reprendre place dans le siècle et de ne plus penser qu'à y vivre honnêtement dans les communes conditions faites à la plupart des chrétiens. Il n'est pas de ceux qui peuvent échapper à la tyrannie de leur idéal, et son dessein est de trouver sous quelle forme la Providence lui assurera l'austère recueillement dont il est avide...

* * *

Des pérégrinations de Benoît Labre à partir de l'arrivée en Italie, il est impossible de dessiner sur une carte l'arabesque précise et continue. On suit quelques tronçons de ligne disjoints, on marque quelques points isolés lorsqu'un visa de passeport ou un registre de contrôle donne un nom et une date, ou lorsque, moins sûr, un souvenir a été retenu. Mais, malgré la promptitude des témoignages, puisque l'instruction du procès ordinaire en vue de la béatification commença, à Rome, moins d'un mois après la mort, bien des pèlerinages demeurèrent inconnus, de longues périodes restent enveloppées d'ombre. Malgré ces lacunes, il est indispensable, pour l'intelligence des étranges conditions faites à cette vocation et à cette sainteté, de

prendre une connaissance d'ensemble des mouvements du pèlerin, si schématique et incomplète soit-elle.

Il y a d'abord, jusqu'à l'été de 1777, une période de sept ans remplis de grand et incessants voyages, avec retours à Rome, mais sans séjours encore très prolongés. Après le passage à Chieri, d'où il écrit à ses parents, le 31 août 1770, il s'attarde à la visite de maints sanctuaires de la Haute-Italie, est à Lorette le 6 novembre, à Assise le 18, à Rome le 3 décembre. En 1771, il quitte Rome au début de mai, pèlerine dans l'Ombrie et les Marches, s'arrête notamment à Fabriano, avant la halte de Lorette en septembre; puis, par les sanctuaires de la côte Adriatique, gagne Bari et l'Italie du Sud. En 1772, il est à Naples en février, et remonte vers le nord à la mi-mars. Il s'arrête, en passant, au Mont-Cassin, à Rome, à Cossignano, pour être à Lorette le 3 juin. Après avoir visité Assise, l'Alverne, le désert des Camaldules et Pratovecchio, il rentre en France, en vue de gagner l'Espagne. L'année 1773 est celle du périple de France et d'Espagne. De Moulins, où il séjourne de l'Épiphanie à Pâques, il descend sur l'Auvergne, passe à Saint-Bertrand-de-Comminges, Barcelone, Montserrat, Manrèse, Saragosse, Burgos, atteint Saint-Jacques-de-Compostelle, revient par Bilbao, Lunel et rentre en Italie en longeant vraisemblablement la côte méditerranéenne de France : Montpellier, Aix, Marseille, Fréjus, l'Esterel infesté de brigands, Nice. Mais il est impossible de fixer les dates de ces étapes, entre Pâques 1773 et Pâques 1774.

Aucune précision chronologique non plus pour l'année 1774, entre l'arrivée à Rome, le jour de Pâques, 3 avril, et le passage en Franche-Comté à la mi-décembre. Il semble que se place là tout un réseau de pérégrinations en Italie : Subiaco et les Abruzzes, l'Ombrie avec de nouveau Assise, l'Alverne, puis Lorette, toute la côte d'Ancône et les Marches, du sud au nord, d'Ascoli à San Marin. Sans doute par Faenza, Ravenne, Bologne, Vérone, Milan et Turin, il atteint, à la mi-décembre la Franche-Comté. Il séjourne probablement à Besançon, avant de partir pour les cantons du nord de la Suisse. En février 1775, il arrive à Constance, séjourne en mars à Einsiedeln, passe dans le duché de Bade pour visiter en avril et mai plusieurs sanctuaires, en juin il traverse Lucerne, s'arrête de nouveau à Einsiedeln, du 1er au 13

juillet, et descend, par Coire, en Italie. Il est à Milan le 24 juillet, s'attarde sans doute en Lombardie, et rentre à Rome le 7 septembre, pour quatre mois. L'année 1776 présente des lacunes.

Après s'être arrêté à Assise, il est à Lorette le 4 février, puis on le retrouve à Einsiedeln le 9 juillet, et à la frontière allemande le 20 août. Pendant les mois suivants, dont on ne sait rien de sûr, il est possible qu'il soit remonté jusqu'à Coblenche, et soit passé dans l'est de la France. A l'automne il est de retour à Rome. Il y reste quatre ou cinq mois, et au printemps de 1777, part pour Lorette où il séjourne de Pâques à la Pentecôte.

Les grands déplacements sont finis. Benoît, à la Pentecôte 1777, se fixe à Rome, dont il ne semble s'absenter désormais que pour un pèlerinage annuel, au moment de Pâques, à Lorette où il s'arrête chaque fois de quinze jours à trois semaines. Le dernier retour à Rome est de fin avril 1782 et la mort le 16 avril 1783...

* * *

Les grands foyers de dévotion de la chrétienté ont ainsi attiré le saint vagabond...

Le premier attrait de Rome, pour le pèlerin qui quittait Sept-Fons en juillet 1770, était d'être la capitale de la chrétienté. Il se dirigeait vers elle avec les sentiments de vénération que lui dictait la simplicité d'une foi jalouse de l'unité catholique, et parfaitement inaccessible aux subtilités gallicanes. Dépassant son attente, cette capitale se révéla comme étant le lieu du monde où il pouvait le mieux satisfaire son exigeante piété et cacher son abjection.

Quelle ville, d'abord, rassemble, pressés les uns contre les autres, un tel nombre de sanctuaires ? Benoît Labre sait quelles sont les dévotions particulières de chacun; de l'un à l'autre, il poursuit sur place, pourrait-on dire, un constant pèlerinage. Pour aller aux grandes basiliques, de Sainte-Marie-Majeure à Sainte-Croix-de-Jérusalem et au Latran, même pour atteindre Saint-Jean-Porte-Latine et, hors des murs, Saint-Laurent, Saint-Paul ou le Vatican, la distance est courte. Dans la ville, il s'orienta vite sans guide, pour reconnaître les plus humbles sanctuaires. Son souvenir est surtout attaché à Sainte-Marie-des-Monts qui garde son corps et aux autres églises de ce même quartier, au pied de l'Esquilin, qu'il habita dans les dernières années : Saint-Martin, Sainte-Praxède, Sainte-

Pudentienne. Mais est-il beaucoup d'églises de Rome où il n'ait été remarqué par quelque témoin ? Et il est sûr que tous n'ont pu déposer au procès. Lorsqu'il montait les pentes des collines fameuses, lorsque, sans se soucier de chercher l'ombre, il traversait les places dans la chaleur opaque des étés romains, on peut être assuré qu'il n'éprouvait aucune de ces curiosités où se plaisent les voyageurs. Ni la majesté des jardins, ni le charme des fontaines, ni le pittoresque d'un coin de rue, ni la valeur d'un objet d'art, ni les vestiges archéologiques, ni les souvenirs de l'histoire ne retenaient son attention. Une seule chose, sans doute, parmi l'abondance des églises, pouvait l'émouvoir : la densité des présences eucharistiques. Les visites aux églises sont l'essentielle occupation de ses journées. Il s'y attarde aux heures de déserte solitude, immobile comme une statue, ou prostré sur le sol, ou agenouillé sans répit, au mépris des douloureux sarcomes qui l'affligent. Il y rejoint aussi les foules, car s'il ignore les fêtes profanes, il connaît, au contraire, le Journal des fonctions, le programme des dévotions qui appellent les fidèles dans l'une ou l'autre église : fêtes patronales, prières réparatrices, visites indulgenciées, litanies stationnelles de l'Avent ou du Carême, prédications, adorations du Saint-Sacrement. Leur fréquence et leur minutie mêmes conviennent à son tempérament et il y apporte, **en homme du Nord, une gravité** qu'il ignore habituellement, malgré toute sa foi, la piété italienne; il n'aime pas qu'on «bouscule les prières.»

Parmi les exercices auxquels il se montre assidu, son souvenir demeure plus spécialement attaché, non seulement aux Quarante Heures sur lesquelles il faudra revenir, mais aussi au Chemin de Croix du Colisée et à la Scala Santa.

Dans l'arène du Colisée, depuis 1750, sur l'instigation du saint franciscain Léonard de Port-Maurice, avait lieu, le vendredi et le dimanche, l'exercice public du Chemin de la Croix. Benoît y fut conduit, dès son premier passage à Rome, par l'œuvre évangélique qui y groupait des indigents qu'elle s'était donné pour mission d'assister dans leurs besoins tant de l'âme que du corps. Il y fut fidèle presque jusqu'à la fin de sa vie et souvent, seul, la nuit, recommençait de parcourir la Voie douloureuse.

C'est pareillement par dévotion à la Passion qu'il aimait à gravir à deux genoux, passant par-

fois plusieurs heures en cet exercice, le Saint Escalie ... celui que monta le Seigneur au prétoire quand il fut traduit devant Pilate...

Enfin, Rome, tout imprégnée de foi publique, offrait, au coin des rues et des places, au culte du passant ses innombrables images saintes : images d'*Ecce homo*, images de madones, douloureuses, virginales ou maternelles.

Si **Rome** favorise ainsi, de manière exceptionnelle, les tendances mêmes de Benoît à la piété, elle **est aussi le lieu où sa libre misère peut, le mieux, vivre inaperçue.**

Dès son arrivée en Italie, en 1770, Benoît avait jugé que c'est **«un pays où il fait bon pour les voyageurs.»** Bien entendu, il ne s'agit pas de touristes, mais de voyageurs comme lui, chemineau sans feu, ni lieu, ni bourse. A Rome, les pauvres abondent; tous ne sont pas romains, car les pèlerins apportent leur contingent. L'ignorance, la fainéantise, le vice, le vol sévissent dans cette masse. **Il est surprenant** qu'en cette fin du XVIII^e siècle utilitaire, **on ne lutte pas plus énergiquement contre cette oisiveté** des rues et cette dégradation. **Mais la police pontificale est tolérante, le gouvernement des prêtres débonnaire. La société romaine elle-même est moins sévère que les étrangers;** à certains égards, **elle est demeurée médiévale et ne méprise point la misère** en soi.

Elle ne cherche pas la suppression des pauvres; les **institutions pieuses** et les traditions **charitables** ne travaillent qu'à **améliorer leur sort individuel** à l'intérieur de leur état, pourrait-on dire. **Cette situation sert** à merveille le destin de **Benoît.** Ailleurs, aurait-il eu une telle liberté de **gîter dans les ruines** et les murailles délabrées ? A Moulins, **en 1773, il est traité en suspect.** A Rome, il est rare qu'on s'informe de lui, de son nom, de son identité. **Il se perd, anonyme,** parmi les mendiants, reçoit avec eux la soupe à la porte des couvents et des palais, et s'il accepte parfois d'un passant quelques *baïoques*, jamais il ne sollicite l'aumône. Il est fraternel, secourable, silencieux. Dans la journée, il laisse les autres à leur nonchalance, à leurs chamailleries, à leurs quêtes et à leurs trafics; il ne jouit de son loisir indiscuté que pour se donner tout entier à la prière, au risque de passer pour bigot. Sous cette insulte, il est, à plusieurs reprises, pris à partie par des vauriens en traversant la place Trajane, et c'est un jeu

pour eux d'attaquer à coups de pierre, de renverser, de meurtrir jusqu'au sang *l'hypocrite, l'imposeur en défroque de cagot.*

«*Mais, c'est un saint*», s'écriait en vain une pauvre ménagère qui passait. A vrai dire, le nombre grandissait chaque année de ceux que sa vertu et sa pitié émouvaient : petites gens, dévots artisans, pieuses filles, mais aussi les prêtres qui connaissaient son âme, les clercs qui savaient ses longues méditations ou surprenaient quelque signe de faveurs reçues du Ciel, et, à l'occasion, quelque grand personnage, comme ce prélat, secrétaire de la Congrégation des Rites, le futur cardinal **della Somaglia**, profondément édifié, un jour, par la ferveur d'un pauvre inconnu, en oraison à Sainte-Marie-de-Monterone. Cependant, ces admirateurs ne se défendent pas d'un certain sentiment de réserve à l'approcher, et c'est peut-être là une des meilleures sauvegardes de sa solitude. L'admiration, si bien faite pour peiner son humilité, ne se donnera libre cours qu'à sa mort, non peut-être sans quelque illusion de perspective, bien excusable en pareil témoignage, chacun s'imaginant, après coup, avoir tout compris...

Les Quarante Heures

Saint Charles Borromée, pendant son épiscopat à Milan, de 1562 à 1584, est le premier qui en institua la pratique dans la semaine de la Quinquagésime, au moment de Carnaval, et **l'usage d'exposer le Saint-Sacrement à l'occasion des prières des Quarante Heures** fut définitivement consacré par Clément XI, en 1705, et Clément XII, en 1731. De Milan, **la dévotion gagna d'autres diocèses, notamment de France, sous l'influence des jésuites,** et fut enfin instituée pour l'église universelle par Clément XIII, en 1765. C'est deux ans plus tard qu'au lundi gras, le jeune Benoît s'attarde en prières dans l'église de Saint-Paul. A Rome, il retrouve la même dévotion sous une forme plus complète d'adoration perpétuelle. En effet, dès 1592, le pape Clément VIII, en considération des calamités graves et persistantes — *graves et diuturnae* — qui désolaient la chrétienté et spécialement le royaume de France, avait prescrit que les prières des Quarante Heures fussent célébrées successivement dans les églises de la Ville éternelle, de telle manière qu'elles ne fussent interrompues ni de jour ni de nuit, tout au long de l'année. Depuis cette bulle, la France était

sortie des guerres de religion, le danger turc était écarté, mais trop de maux justifiaient toujours ces instantes prières. Benoît, dont la délicatesse d'âme souffrait des impiétés et des désordres côtoyés chaque jour et cherchait à les réparer par la pénitence, comme en étant lui-même responsable, le comprenait mieux que personne. Il aimait à se rendre dans l'une ou l'autre des deux cents églises de Rome, pour y suivre cette prière des Quarante Heures devant le Saint-Sacrement. Il meurt huit jours avant que le tour en revienne en son église préférée de Sainte-Marie-des-Monts, et, parce qu'il y est enterré, il faudra, à cause du mouvement fait autour de sa récente sépulture, surseoir cette année-là aux exercices. On ne fait pas subir impunément à sa "carcasse" le régime de vie que Benoît menait depuis 1770. A trente-cinq ans, la carcasse était ruinée. Dans les premiers mois de 1783, tout le monde voyait qu'il ne pouvait plus aller loin; il était accablé de très grosses fatigues; à la toux de son "rhume catarrheux", venait s'ajouter une constante diarrhée, c'était un "cadavre ambulante". D'aucuns voulurent lui conseiller des soins et le repos, mais quel moyen de faire entendre raison à son désir et à ses habitudes de pénitence ? D'ailleurs, de toute évidence, il était trop tard. L'énergie de la volonté était telle qu'il demeura debout jusqu'aux limites de l'épuisement, jusqu'aux faiblesses insurmontables des dernières heures.

La fin se précipite dans la Semaine Sainte de 1783. Dans l'après-midi du lundi, une syncope l'abat dans la rue, près du palais Albani. Le mardi, il défaille dès sa sortie de l'hospice, le matin, puis, de nouveau, plusieurs fois dans la journée. Le mercredi, au réveil, il a peine à se traîner, pour sortir de l'hospice, mais personne ne peut le dissuader de se rendre à Sainte-Marie-des-Monts. Il doit, plusieurs fois, s'arrêter longuement sur le parcours. Pourtant, il arrive au sanctuaire et y entend deux messes. La faiblesse l'oblige alors à s'asseoir, puis, enfin, à sortir pour prendre l'air. Mais, arrivé sur le perron, il tombe évanoui sur les marches. Un petit attroupement se forme, chacun donne son avis, on veut le conduire à l'hôpital. Benoît, revenu à lui, refuse pour ne pas s'éloigner de l'église; il ne veut même pas qu'on avertisse son confesseur, le docteur Marconi, qu'il sait très occupé par la prédication d'une retraite. Enfin un humble commerçant, le boucher Zacarelli, venant à passer, reconnaît le pauvre qu'il vénère, et, cette fois, Benoît accepte son hospitalité. Il faut le por-

ter comme un enfant au logis proche, et le coucher tout habillé sur un lit. La femme de Zacarelli, allée dans une chambre voisine, n'est d'aucun secours; mais le boucher et ses enfants s'empres- sent auprès de leur pauvre dont la faiblesse s'accroît. On fait appeler un confesseur, mais Benoît est déjà à peine conscient et perd tout à fait connaissance au bout d'une demi-heure. C'est dans cet état qu'il reçoit l'extrême-onction, peu après midi. Le médecin, venu vers trois heures, ordonne des sinapismes, parfaitement inutiles. Benoît ne se réveille plus de sa léthargie et, parmi les prières de ceux que les Zacarelli ont alertés, entre doucement en agonie, pour rendre le dernier soupir à huit heures du soir. Toutes les cloches de la Ville éternelle sonnaient alors le *Salve Regina* qui se disait, depuis Pie VI, pour les besoins de l'Eglise.

Sur le champ commence un extraordinaire mouvement de gloire. Quelle mystérieuse renommée répandit dans les rues la nouvelle répétée par les gamins : «*Le saint est mort, le saint est mort*» ? Dès le matin du Jeudi Saint, c'est la nouvelle qu'on se communique au pas des boutiques. Par les valets et les servantes elle pénètre dans les palais romains. Chez Mgr **della Somaglia**, le prélat, se souvenant du pauvre en prières en l'église de Monterone, interroge son camérier pour savoir quel est ce mort ainsi glorifié. «*C'est un pèlerin, c'est un ermite*», lui dit-on. L'opinion met ainsi Benoît, d'instinct, dans l'humble et pieux état qui le caractérise le mieux.

Pendant les trois jours saints jusqu'à la soirée de Pâques où il sera descendu au tombeau, c'est autour du corps une affluence sans cesse grandissante de curieux et de dévots venus de tous les rangs de la société. Le flot envahit d'abord la demeure du boucher Zacarelli pendant toute la journée du jeudi, et lorsqu'au coucher du soleil, on décide de transporter le corps dans l'église de Sainte-Marie-des-Monts, il faut que la troupe s'en mêle pour guider le cortège à travers la foule compacte, et dans l'église même, on fait appel à la garde corse pour assurer l'ordre, non sans quelques coups de bâton.

Les défilés devant la dépouille de quelque grand personnage ecclésiastique ne sont évidemment pas rares à Rome; mais, ici, l'exceptionnel est qu'il ne s'agit que du plus misérable des pauvres. La vue d'un saint est l'attrait du spectacle qu'aucun vrai Romain ne voudrait manquer. Une foule bigarrée et bruyante, où la piété n'est pas le

seul mobile de curiosité, se presse devant le cadavre de Benoît. Celui-ci avait eu la révélation de ces scènes et s'était, par avance, attristé des désordres : querelles, larcins, familiarités impudiques, auxquels prètent de tels mouvements de peuple.

Chacun veut approcher, toucher, emporter une relique. On était moins empressé de son vivant, car les mieux disposés étaient alors partagés entre deux sentiments, le dégoût et le respect : «*Ribrezzo, Rispetto.*» Mais maintenant tout motif de dégoût a cessé. La compagnie des pénitents de Notre-Dame-des-Neiges, qui veille aux obsèques décentes des pauvres, a fait la toilette funèbre : le corps a été sorti de ses guenilles et décrassé, la vermine pourchassée et détruite, elle abondait jusqu'entre les grains du rosaire porté au cou. Les confrères ont tenu à honneur de revêtir le mort de leur sac blanc. Il ne reste plus que la dignité et la séduction de la sainteté.

A cause de la foule, difficile à endiguer malgré les soldats, à cause aussi de la liturgie de la Semaine Sainte qui doit être assurée sans que l'église soit immobilisée par l'exposition du corps, celle-ci manque tout à fait de solennité et d'ordonnance. Le jeudi soir, quand le cortège funèbre arrive, l'Office des Ténèbres n'est pas terminé; on dépose le corps à la sacristie. Puis, le discours sur la Passion achevé, on le transporte, sans brancard, dans un petit oratoire contigu. Mais, comme c'est dans cet oratoire que doit être conservée la Sainte Réserve des malades, il faut, le Vendredi Saint, après la messe des Présanctifiés, exposer le saint dans le nef jusqu'à l'heure des Ténèbres. Il passe ensuite dans une petite salle attenant au chœur. Pour l'office du Samedi Saint, afin que le défilé des visiteurs n'encombre pas l'église, on organise l'exposition dans un petit couloir aboutissant à l'entrée de la sacristie. C'est là que se produit, vers dix heures, la guérison miraculeuse et subite d'une jeune fille de vingt-cinq ans, Angélique Gardellini, souffrant depuis une chute faite quatre ans plus tôt, d'un anévrisme incurable de l'aorte, compliqué d'ulcères gutturaux. A la nouvelle de ce prodige et de moindres bien-faits à quelques rhumatisants et goutteux, l'enthousiasme redouble. C'est à grand-peine qu'on arrive, à une heure tardive de la nuit, à fermer l'église, à rapporter le corps dans la petite salle, à creuser la fosse. Le matin de Pâques, les défilés reprennent, l'agitation est telle que force est de revenir, pour être plus à l'aise,

dans l'église elle-même, et de renoncer à y chanter les vêpres. De nouvelles guérisons se produisent, enfiévrant la foule. Elle accepte difficilement que, vers le soir, on emporte définitivement le corps à l'oratoire pour la mise en bière, qui est lente et accompagnée de prodiges. Le cercueil revient dans l'église pour être descendu, vers sept heures du soir, dans le caveau préparé la veille aux pieds de la Madone. On continua de s'empresse devant cette sépulture, au point qu'aucune cérémonie, aucun office ne fut possible à Sainte-Marie-des-Monts et qu'on dut retirer le Saint-Sacrement. Pendant les derniers jours d'avril, on en vint même à fermer l'église. Peu à peu, tout rentra dans l'ordre, et les Quarante Heures qui n'avaient pu être célébrées dans ce sanctuaire, le 25 avril, y furent paisiblement reprises le 4 juin.

Sous une pierre sépulcrale de marbre, qui fut posée en décembre suivant, le saint corps repose à la même place jusqu'au transfert effectué en 1860 : il fut mis alors du côté de l'Evangile.

L'enivrement de toute la ville autour du cadavre d'un va-nu-pieds avait quelque chose d'apparemment si déraisonnable qu'on doit excuser **le fort peu mystique cardinal de Bernis**, ambassadeur de France, de s'être tenu en garde contre la popularité soudaine de ce paysan français, perdu de son vivant dans la plèbe romaine. Mais où **son attitude prête à plus de critiques**, c'est quand **il ne veut voir dans ce bruit qu'un coup des jésuites**. Le diplomate avait été étroitement **mêlé, depuis vingt ans, aux intrigues des Cours bourbonniennes** qui avaient réussi à obtenir du pape Clément XIV, le 21 juillet 1773, un bref **supprimant la Compagnie**. La haine survivait à ce triomphe, elle **s'acharnait** contre une influence, **contre un esprit...**

* * *

C'est le propre de tout **sectaire** de ne pouvoir rien regarder qu'en fonction de sa position préalable de **partisan**. A **toutes les périodes de l'histoire de l'Eglise traînent ainsi de grandes querelles où les esprits s'échauffent et s'égarant**. L'action de Dieu semble s'accommoder de ces misères, parce qu'elle ne cesse pas de les dominer.

Bernis se trompait. Le témoignage de Benoît Labre se situe bien au-dessus du débat de l'heure et son rayonnement spirituel n'est pas l'œuvre d'une mesquine habileté de sacristie... (*P. Doyère*)

Ecône 1988 : Dossier sur les Consécration Episcopales

La lettre de S.E. Mgr Lefebvre aux futurs évêques

A Messieurs les abbés

Williamson, Tissier de Mallerais, Fellay et de Galarreta

Bien Chers Amis,

La chaire de Pierre et les postes d'autorité de Rome étant occupés par des antichrist, la destruction du Règne de Notre Seigneur se poursuit rapidement à l'intérieur même de son Corps mystique ici-bas, spécialement par la corruption de la sainte Messe, expression splendide du triomphe de Notre Seigneur par la Croix : «*Regnavit a ligno Deus*», et source d'extension de son Règne dans les âmes et dans les sociétés.

Ainsi apparaît avec évidence la nécessité absolue de la permanence et de la continuation du sacrifice adorable de Notre Seigneur pour que «*son Règne arrive.*»

La corruption de la sainte Messe a amené la corruption du sacerdoce et la décadence universelle de la foi dans la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Dieu a suscité la Fraternité sacerdotale saint Pie X pour le maintien et la perpétuité de son sacrifice glorieux et expiatoire dans l'Église. Il s'est choisi de vrais prêtres instruits et convaincus de ces mystères divins. Dieu m'a fait la grâce de préparer ces lévites et de leur conférer la grâce sacerdotale pour la persévérance du vrai sacrifice, selon la définition du Concile de Trente.

C'est ce qui nous a valu la persécution de la Rome antichrist. Cette Rome, moderniste et libérale, poursuivant son œuvre destructrice du Règne de Notre Seigneur comme le prouvent Assise et la confirmation des thèses libérales de Vatican II sur la liberté religieuse, **je me vois contraint par la Providence divine de transmettre la grâce de l'épiscopat catholique que j'ai reçue**, afin que l'Église et le sacerdoce catholique continuent à subsister pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

C'est pourquoi, convaincu de n'accomplir que la sainte Volonté de Notre Seigneur, **je viens par cette lettre vous demander d'accepter de rece-**

voir la grâce de l'épiscopat catholique, comme je l'ai déjà conférée à d'autres prêtres et en d'autres circonstances.

Je vous conférerai cette grâce, confiant que sans tarder le Siège de Pierre sera occupé par un successeur de Pierre parfaitement catholique en les mains duquel vous pourrez déposer la grâce de votre épiscopat pour qu'il la confirme.

Le but principal de cette transmission est de conférer la grâce de l'ordre sacerdotal pour la continuation du vrai Sacrifice de la Sainte Messe, et pour conférer la grâce du sacrement de confirmation aux enfants et aux fidèles qui vous la demandent.

Je vous conjure de demeurer attachés au Siège de Pierre, à l'Église Romaine, Mère et Maîtresse de toutes les églises, dans la foi catholique intégrale, exprimée dans les symboles de la foi, dans le catéchisme du Concile de Trente, conformément à ce qui vous a été enseigné dans votre séminaire. Demeurez fidèles dans la transmission de cette foi pour que le Règne de Notre Seigneur arrive.

Enfin, **je vous conjure de demeurer attachés à la Fraternité sacerdotale Saint Pie X**, de demeurer profondément unis entre vous, **soumis à son Supérieur Général**, dans la foi catholique de toujours, vous souvenant de cette parole de saint Paul aux Galates (1, 8-9) «*sed licet nos, aut angelus de caelo evangelizet vobis praeterquam quod evangelizavimus vobis, anathema sit. Sicut praediximus et nunc iterum dico : si quis vobis evangelizaverit praeter id quod accepistis, anathema sit.*»

Bien chers amis, soyez ma consolation dans le Christ Jésus, demeurez forts dans la foi, fidèles au vrai Sacrifice de la Messe, au vrai et saint

Sacerdoce de Notre Seigneur pour le triomphe et la gloire de Jésus au Ciel et sur la terre, pour le salut des âmes, pour le salut de mon âme.

En les Cœurs de Jésus et de Marie, je vous embrasse et vous bénis.

Votre Père dans le Christ Jésus
+ Marcel Lefebvre
en la fête de saint Augustin, 28 août 1987

Lettre au Pape

Très Saint Père,

Les colloques et entretiens avec le Cardinal Ratzinger et ses collaborateurs, bien qu'ils aient eu lieu dans une atmosphère de courtoisie et de charité, nous ont convaincus que le moment d'une collaboration franche et efficace n'était pas encore arrivé.

En effet, si tout chrétien est autorisé à demander aux autorités compétentes de l'Église qu'on lui garde la foi de son baptême, que dire des prêtres, des religieux et religieuses ? C'est pour garder intacte la foi de notre baptême que nous avons dû nous opposer à l'esprit de Vatican II et aux réformes qu'il a inspirées.

Le faux œcuménisme, qui est à l'origine de toutes les innovations du Concile, dans la liturgie, dans les relations nouvelles de l'Église et du monde, dans la conception de l'Église elle-même, conduit l'Église à sa ruine et les catholiques à l'apostasie.

Radicalement opposés à cette destruction de notre foi, et résolus à demeurer dans la doctrine et la discipline traditionnelle de l'Église, spécialement en ce qui concerne la formation sacerdotale et la vie religieuse, nous éprouvons la nécessité absolue d'avoir des autorités ecclésiastiques qui épousent nos préoccupations et nous aident à nous prémunir contre l'esprit de Vatican II et l'esprit d'Assise.

C'est pourquoi nous demandons plusieurs évêques, choisis dans la Tradition, et la majorité des membres dans la Commission Romaine, afin de nous protéger de toute compromission.

Étant donné le refus de considérer nos requêtes, et étant évident que le but de cette

réconciliation n'est pas du tout le même pour le Saint-Siège que pour nous, nous croyons préférable d'attendre des temps plus propices au retour de Rome à la Tradition.

C'est pourquoi **nous nous donnerons nous-même les moyens de poursuivre l'Oeuvre que la Providence nous a confiée**, assuré par la lettre de son Eminence le Cardinal Ratzinger datée du 30 mai, **que la consécration épiscopale n'est pas contraire à la volonté du Saint-Siège**, puisqu'elle est accordée pour le 15 août.

Nous continuerons de prier pour que la Rome moderne, infestée de modernisme, redevienne la Rome catholique et retrouve sa Tradition bimillénaire. Alors le problème de la réconciliation n'aura plus de raison d'être et l'Église retrouvera une nouvelle jeunesse.

Daigner agréer, Très Saint Père, l'expression de mes sentiments très respectueux et filialement dévoués en Jésus et Marie.

+Ecône, le 2 juin 1988

+ Marcel Lefebvre

Pourquoi cet arrêt des colloques par Mgr Lefebvre Alors qu'un accord était signé le 5 mai 1988 ?

On comprend, en effet, difficilement cet arrêt si on ne replace pas les colloques dans leur contexte historique.

Bien que nous n'ayons jamais voulu rompre les relations avec la Rome Conciliaire, même après que la première visite de Rome le 11 novembre 1974 ait été suivie par des mesures sectaires et nulles – la fermeture de l'œuvre le 6 mai 1975 et la «suspense» en juillet 76 – ces relations ne pouvaient avoir lieu que dans un climat de méfiance.

Louis Veuillot dit qu'il n'y a pas plus sectaire qu'un libéral; en effet, compromis avec l'erreur et la Révolution, il se sent condamné par ceux qui demeurent dans la Vérité et c'est ainsi que, s'il possède le pouvoir, il les persécute avec acharnement. C'est notre cas et celui de tous ceux qui se

sont opposés aux textes libéraux et aux Réformes libérales du Concile.

Ils veulent absolument que nous ayons un complexe de culpabilité vis à vis d'eux, alors que ce sont eux qui sont coupables de duplicité.

C'est donc dans un climat toujours tendu, quoique poli, que les relations avaient lieu avec le Cardinal Seper et le Cardinal Ratzinger entre l'année 76 et l'année 87, mais aussi avec un certain espoir que, l'auto-démolition de l'Église s'accélégrant, on finisse par nous regarder avec bienveillance.

Jusque là, pour Rome, le but des relations était de nous faire accepter le Concile et les Réformes et de nous faire reconnaître notre erreur. La logique des événements devait m'amener à demander un successeur sinon deux ou trois pour assurer les ordinations et confirmations. Devant le refus persistant de Rome, le 29 juin 1987 j'annonçais ma décision de consacrer des Evêques.

Le 28 juillet, le Cardinal Ratzinger ouvrait de nouveaux horizons qui pouvaient légitimement faire penser qu'enfin Rome nous regardait d'un œil plus favorable. Il n'était plus question de document doctrinal à signer, plus question de demande de pardon, mais un visiteur était enfin annoncé, la société pourrait être reconnue, la Liturgie serait celle d'avant le Concile, les séminaristes demeureraient dans le même esprit !

Nous avons accepté alors d'entrer dans ce nouveau dialogue, mais à la condition que notre identité soit bien protégée contre les influences libérales par des Evêques pris dans la Tradition, et par une majorité de membres dans la Commission Romaine pour la Tradition. Or, après **la visite du Cardinal Gagnon, dont nous ne savons toujours rien**, les déceptions se sont accumulées.

Les colloques qui ont suivi en avril et mai nous ont bien déçus. On nous remet un texte doctrinal, on y ajoute le nouveau Droit Canon, Rome se réserve 5 membres sur 7 dans la Commission Romaine, dont le Président (qui sera le Cardinal Ratzinger) et le Vice-Président.

La question de l'Évêque est solutionnée avec peine : on insistait pour nous montrer que nous n'en avions pas besoin.

Le Cardinal nous fait savoir qu'il faudrait laisser alors célébrer une Messe nouvelle à S. Nicolas du Chardonnet. Il insiste sur l'unique Église, celle de Vatican II.

Malgré ces déceptions, je signe le Protocole le 5 mai. Mais déjà la date de la consécration épiscopale fait problème. Puis un projet de lettre de demande de pardon au Pape m'est mis dans les mains.

Je me vois obligé d'écrire une lettre menaçant de faire les consécrations épiscopales pour arriver à avoir la date du 15 août pour la consécration épiscopale.

Le climat n'est plus du tout à la collaboration fraternelle et à une pure et simple reconnaissance de la Fraternité. **Pour Rome le but des colloques est la réconciliation, comme le dit le Cardinal Gagnon, dans un entretien accordé au journal italien "L'Avvenire", c'est à dire le retour de la brebis égarée dans la bergerie.** C'est ce que j'exprime dans la lettre au Pape du 2 juin : «Le but des colloques n'est pas le même pour vous que pour nous.»

Et quand nous pensons à l'histoire des relations de Rome avec les Traditionalistes de 1965 à nos jours, nous sommes bien obligés de constater que c'est une persécution sans répit et cruelle pour nous obliger à la soumission au Concile. – Le dernier exemple en date est celui du Séminaire "*Mater Ecclesiae*" des transfuges d'Ecône, qui en moins de 2 ans ont été mis au pas de la Révolution conciliaire, contrairement à toutes les promesses !

La Rome actuelle conciliaire et moderniste ne pourra jamais tolérer l'existence d'un vigoureux rameau de l'Église catholique qui la condamne par sa vitalité.

Il faudra donc encore attendre quelques années sans doute pour que Rome retrouve sa Tradition bimillénaire. Pour nous, nous continuons à faire la preuve, avec la grâce de Dieu, que cette Tradition est la seule source de sanctification et de salut pour les âmes, et la seule possibilité de renouveau pour l'Église.

Ecône, le 19 juin 1988

+ Marcel Lefebvre

SOMMAIRE :

P. 1 – St Benoît Labre

P. 10 – Lettre de S.E. Mgr Lefebvre aux futurs évêques (juillet 1987) –

P. 11 – Lettre au Pape — Pourquoi cet arrêt des colloques par Mgr Lefebvre en mai 1988 ?